

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX - BURUNDI

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET - 31 MARS 2008

Entités des NU chargées de mise en œuvre : UNHCR		Domaine Prioritaire : Relèvement Communautaire	
Ministère de tutelle/Entité du Gouvernement : Commission Nationale des Terres et Autres Biens			
No du Projet : PBF/BDI/F-1	Titre du projet : Appui au règlement pacifique des litiges fonciers		
Couverture géographique	Tout le pays		
Budget approuvé	700 000USD		
Date d'approbation/NY	17 Avril 2007		
Date de démarrage	juillet	Date prévue pour la clôture du projet	31 décembre 2008
Retard éventuel (mois)	Trois mois	Commentaires : Les activités ont été suspendues de janvier et mars 2008. Suivant les procédures internes du HCR, la première phase du projet va de mai à décembre 2007. L'utilisation du solde budgétaire pour les activités 2008 a été approuvée au mois de mars et les activités ont repris en avril 2008.	

Réalisations par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Les capacités institutionnelles de la Commission Nationale des Terres et Autres Biens sont renforcées, en particulier dans le domaine de la gestion des conflits fonciers	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition du matériel et équipements • Création d'une base de données • Formations 	
Résultat 2 : Un Système de règlement des litiges fonciers basé sur une approche communautaire et favorisant la réconciliation est mis en place et testé	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération des terres domaniales irrégulièrement acquises • Enregistrement des litiges fonciers 	
Résultat 3 : Le règlement des contentieux fonciers en cours est simultanément initié pour permettre aux sinistrés les plus vulnérables (notamment les veuves, les orphelins, les Personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et formation des leaders locaux • Traitement des litiges et exécution des décisions 	

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX - BURUNDI

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Vivant avec le VIH/SIDA, etc.) d'accéder à la terre pour leur réinstallation		
Taux d'exécution budgétaire : 33,89%		

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

La Commission Terre et Autres Biens a poursuivi son travail de règlement de litiges fonciers. En construisant sur les résultats atteints grâce au financement PBF, la Commission a contribué aux réflexions stratégiques sur le règlement de la question foncière sur le long terme.